

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Novembre 2014

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Joël JOSSO,
Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM- Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

Mot du Maire

L
a
V
i
e
C
o
m
m
u
n
a
l
e

L'ensemble du conseil municipal et du personnel communal œuvrent pour améliorer la vie quotidienne des Rochois. Chacun d'entre vous a pu constater que la salle Lumière et la salle d'Abbans ont été nettoyées, les rues sont balayées et désherbées régulièrement, la place Pasteur a été décapée, cependant tous ces efforts sont vains, en raison de l'incivilité d'un noyau de jeunes gens qui prennent plaisir à salir l'environnement (tags, crachats, détritux, bouteilles cassées, détériorations diverses). Ils perturbent également la vie des Rochois par des attitudes bruyantes, menaçantes ou provoquantes.

« Mais que fait le Maire », direz-vous ?

Sachez que je ne reste pas indifférent à ces problèmes, je vais à la rencontre des jeunes à chaque occasion pour les comprendre, je me rends sur les lieux des incivilités pour tenter de les raisonner. Une réunion avec la gendarmerie, les personnes victimes d'incivilités et les parents a eu lieu le mardi 28 octobre.

Nous espérons que les familles de ces « sauvageons » ne resteront pas insensibles à notre appel.

Si chacun y met de la bonne volonté, la vie de tous s'en trouvera améliorée.



Heureusement, une grande partie de la jeunesse profite des installations sportives ou autres sans les dégrader



Le bilan : La vente des brioches au profit de l'ADAPEI a permis de récolter **2727,30 €**
Merci aux généreux donateurs et à la fidèle équipe de bénévoles.

Cérémonie du 11 novembre

11H50 rassemblement devant les écoles
12H00 arrivée au Monument des Morts

A l'issue de la cérémonie, retour à la salle Lumière où un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

Travail des commissions

Commission « Permis de construire »

Au cours de la réunion du 7 octobre, une dizaine de Déclarations Préalables (DP) ont été examinées par la commission, portant sur des abris de jardin à planter, d'ouvertures de fenêtres et/ou portes, ravalement de façades, clôtures etc. Plus un permis de construire étudié par la DDT : rue du Canal.

Commission « Voirie »

Le 20 septembre, six membres de la commission ont parcouru le quartier NE du village pour constater que sur un grand nombre de voies le goudronnage n'était que partiel n'allant pas jusqu'aux murs de clôture, que les trottoirs n'avaient pas les largeurs réglementaires. Le positionnement de certains lampadaires, rue des Hôtes, laissait à désirer : en retrait de 5 mètres environ, certaines lampes étaient dirigées vers l'intérieur des propriétés et non vers la rue ! Sans parler de cette voie en impasse mi-privée, mi-publique ce qui ne laisse pas de poser problème pour sa viabilisation.

Commission « Espaces verts / Fleurissement »

Les personnes présentes se sont penchées sur le fleurissement automnal au rond-point, devant la mairie, le Monument aux Morts et le cimetière à mettre en œuvre pour la Toussaint. Les futures plantations printanières ont aussi été évoquées pour changer, notamment, le décor floral du rond-point d'entrée en remplaçant les bacs et colonnes par des massifs en pleine terre. De même un nouveau décor pour Noël est

Vandalismes et nuisances nocturnes

La Municipalité doit faire face depuis de nombreux mois à des actes de nuisances nocturnes avec dégradation à divers endroits de la Commune plus particulièrement place Pasteur et salle Lumière mais d'autres endroits de la Commune sont impactés : rue de Casamène, rue de Laumenne et rue des Savoyarde. Les escaliers, la place sont dans un état lamentable chaque dimanche matin. Ainsi, des mégots papiers en tout genre canettes de verre brissées, des préservatifs, des crachas et des urines jonchent le sol. Sans compter les dégradations telles que gravures dans le crépis, tags en tout genre, brûlures avec briquets des fenêtres PVC etc.....

Les riverains sont excédés par cet état de fait. La Municipalité a demandé à la gendarmerie de faire des rondes et des contrôles plus réguliers. Le Maire ainsi que divers élus sont intervenus. Cependant cela ne change rien hélas.

Une réunion publique organisée avec la Municipalité et la gendarmerie a eu lieu **mardi 28 octobre à 18h30**. Les différentes remarques et actions seront développées dans un prochain numéro.

Travaux réalisés

La **rue des Etoigeots** a été finalisée par un bi-couches. Dorénavant cette rue pourra servir aussi de chemin piétonnier pour accéder aux écoles.



D'autre part, le **chemin piétonnier entre la maison Ages et Vie et la rue des Ecoles** est terminé. Ainsi, les piétons pourront passer de la place Pasteur à la salle Lumière, en longeant par l'arrière de la maison Ages et Vie. Un des engagements de l'équipe municipale était d'améliorer le cheminement des piétons dans la Commune de Roche lez Beaupré. Il est en effet difficile pour les enfants et les mamans de se déplacer à vélo, poussette, trottinette en longeant les voies de circulation telle que la RD 683.

De plus des travaux sécuritaires ont été entrepris **rue de Casamène**. Trois ralentisseurs sont mis en place afin de limiter la vitesse des véhicules motorisés. Ces travaux étaient très attendus par les riverains. En 2 ans, quatre véhicules remontant la rue de Casamène à vive allure n'ont pu s'arrêter au croisement avec la rue du vieux Roche et sont venus percuter le mur de la maison située face à la rue de Casamène. Ces travaux de voirie seront suivis de pose de barrières par les employés municipaux autour du parking du tennis afin d'éviter que des véhicules fassent des dérapages au frein à main sur celui-ci.



Un petit traje entre la rue du Vieux Roche et la rue du Barrage a aussi été groudronné assurant un blocage et évitant ainsi les coulées de tout-venant lors de fortes pluies.

Centre Communal d'Actions Sociales

Séniors, devenez acteurs de votre santé

Pour préserver la qualité de vie et l'autonomie des personnes de plus de 55 ans vivant à domicile, l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Franche-Comté s'engage et déploie, dans le cadre du Programme de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (PPAPA), des actions de prévention santé.

Afin de sensibiliser les personnes retraitées de + **55 ans** à la prévention santé, une réunion aura lieu à Roche-Lez-Beaupré organisée en partenariat avec le CCAS et l'association Loisirs Club Rochois.

Mardi 18 novembre à 14H00
Salle Rouget de Lisle au dessus de la bibliothèque
5 bis rue des Ecoles

Lors de cette réunion, animée par une chargée de projets en EPS, seront présentés le programme PAPA et le module sommeil " Bien dormir, bien vivre, bien vieillir " de la Carsat.

Cette action est initiée dans le cadre du PPAPA co-piloté et co-financé par l'Agence Régionale de Santé et le GIE IMPA composée des caisses de retraite :

Cartes Avantages Jeunes



Le **CCAS** a distribué **230 cartes avantages jeunes** aux Rochois ayant entre 6 et 19 ans en ayant fait la demande en mai. Lors de cette distribution les bénéficiaires ont détaché les bons en faveur des **RESTOS DU COEUR**, un coupon équivaut à 3 repas, ce seront donc 690 repas qui seront distribués par cette association aux personnes démunies. La prise en charge financière de ces bons est faite par le Crédit Mutuel et la Région de Franche Comté.

Merci à ceux qui ont accompagné le bon d'un don, (dentifrice, produits de toilette, jeux et jouets en bon état). Vous pouvez toujours apporter vos dons en mairie, le CCAS se chargera de les faire suivre aux **RESTOS DU COEUR**.

Vente lot de bois de chauffage

Suite à l'élagage de bois bordant les voiries, la Commune met en vente un lot de bois de chauffage exposé sur la place de dépôt, à l'entrée de la route forestière de la Cottote (coté Novillars) à proximité du gros chêne.

Estimation : 7 stères (robinier, érable champêtre, frêne)

Vente par soumission cachetée, les réponses devront parvenir en Mairie :
avant le 30/11/2014

Collisions avec des animaux



Tous les jours, de nombreuses collisions surviennent entre automobilistes et animaux qui traversent la chaussée de manière inopinée. Quelques conseils.

Que faire lorsque l'animal surgit

*Freiner et conserver sa trajectoire

*Ne pas chercher à éviter l'animal à tout prix : beaucoup d'accidents mortels sont causés plus par l'évitement que par la collision

Que faire en cas de collision ?

*Mettre les feux de détresse, garer correctement son véhicule, revêtir le gilet fluo de sécurité

*Si le véhicule ne peut plus bouger, téléphoner à son assistance

*Si l'animal n'est pas mort, en cas de déplacement, se protéger avec des gants et se méfier des morsures et griffures

Si l'animal a été tué

*Grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, daim, chamois) : déplacer l'animal sur l'accotement, prévenir la gendarmerie (17) ; on peut transporter le gibier pour sa consommation

*Petit gibier (lièvre, renard, faisan, perdrix, blaireau etc.) : placer l'animal sur l'accotement, informer la Fédération des Chasseurs du département, ne pas transporter l'animal

*Dans le cas de belette, martre, fouine, hermine : on peut transporter l'animal aux fins de naturalisation

*Animaux domestiques : informer le propriétaire s'il peut être connu, sinon, appeler la gendarmerie au 17.



Si l'animal est blessé

*Il est très risqué de le manipuler : prévenir la gendarmerie au 17 ou l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) au 03 81 58 39 65

BUS - TRAM - TRAIN

Le bus d'information du tram a assuré une permanence *vendredi 26 septembre 2014* sur le parking du magasin "Super U". Nombreux sont venus les Rochois et les habitants des communes à l'entour, afin de connaître les modalités d'utilisation " horaires-tarifs " et les nouveaux circuits des bus Ginko.

Vous êtes voyageur occasionnel, vous pouvez vous garer sur le parking relais du Fort Benoît et pour 4 € pour la journée parking et voyage en tram ou bus compris, valable toute la journée pour tous les occupants du véhicule jusqu'à 7 personnes.

Pour les abonnés ayant une carte tram, bus ou train, stationnement gratuit sur les parking relais de votre choix et vous pouvez rejoindre votre destination en bus ou en tram.

Abonnés, vous avez la possibilité de recharger vos cartes à Roche au bureau de tabac.

Pour plus de renseignements: 0825 00 22 44.



LIGNE JAUNE A NE PAS FRANCHIR



Beaucoup trop de personnes faisaient preuve d'incivisme en se garant sur les trottoirs de la rue Nationale, sans se soucier de la gêne que cela occasionnait pour les piétons ; notamment pour les poussettes d'enfants et les fauteuils des personnes à mobilité réduite.

Aussi, la municipalité a-t-elle décidé de délimiter de façon claire



la partie du trottoir (au droit des numéros 30, 32 et 32 bis) exclusivement réservée pour les piétons : une ligne jaune, des marques «stationnement interdit» et des piétons de couleur blanche matérialisent la zone qui leur est attribuée.

Pour la sécurité de tous, jeunes et moins jeunes, merci de respecter et de faire respecter dorénavant cet espace piétonnier !

Conseils contre le cambriolage



Le 25 août 2014

La prévention des cambriolages

10 conseils utiles pour se protéger :

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique ou d'un entrebâilleur.
- Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, garage...) et vos volets. Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme : Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps !
- Donnez l'impression que le domicile est occupé (éclairage automatique) : un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- Fermez votre porte à clé lorsque vous êtes chez vous.
- Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur (paillason, boîtes aux lettres, pot de fleurs, ...)
- Placez vos valeurs et bijoux en lieux sûrs, ne gardez aucun objet de valeur en évidence.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur et notez les numéros de série. Faites de même pour vos carnets de chèques, cartes de crédit, ...
- Restez discret sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangement)
- Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile.

Vous êtes chez vous « l'habit ne fait pas le moine » :

- Ne laissez pas entrer des personnes inconnues, même si ce sont des femmes ou enfants.
- Pour toute personne en tenue, exigez une carte professionnelle (faux gendarmes, faux facteurs, faux agents EDF, ...).
- En cas de doute faites le 17.

Que faire en cas d'absence durable :

- Votre domicile doit paraître habité ; demandez à une personne de confiance qu'elle ouvre régulièrement vos volets.
- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence de votre absence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de courrier révèle une longue absence.
- Pensez à l'opération « tranquillité vacances » ; signalez votre absence à la gendarmerie, ou à la police et des passages fréquents à votre domicile seront effectués lors des patrouilles.

Etat Civil

Naissances : Lisa BERNARD le 19 septembre
Devon BRICAIRE le 30 septembre



Mariages : Thibaut TOUSSAINT et Clotilde CABUT le 30 août
Nadir HAMZAoui et Ikram Sofia BESSADAT le 6 septembre
Hubert GURNOT et Madeleine THOMAS le 6 septembre
Pierre GOURVENEC et Agnès COUTIN le 18 octobre

A
u

Culte

F
i
l

Samedi 1er novembre - fête de la Toussaint : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 2 novembre : à 10h30, messe des défunts à Thise
Samedi 8 novembre : à 18h, messe à Thise
Dimanche 9 novembre : à 10h30, messe à Chalèze
Dimanche 16 novembre : à 10h30, messe à Thise
Dimanche 23 novembre : à 10h30, messe à Thise
Samedi 29 novembre : à 18h, messe à Thise

D
u

Nouvelle activité

PIGNON SUR RUE...NATIONALE

Depuis le **3 octobre**, l'Ecole de Conduite, de Jonathan Grillon, a ouvert ses portes au 32 rue Nationale, en lieu et place du magasin « Tapisserie-Décoration ».

Elle reprend l'activité de l'Auto-Ecole d'Annie Penin.



Pour toutes informations :
Téléphone : 03 81 57 06 00
Site internet :
www.ecole-conduite.fr

M
O
i
s

Comité de jumelage

COURS D'ITALIEN

Les cours d'italien ont repris le 7 octobre. Les cours débutants et faux-débutants sont complets. Il reste quelques places en "perfectionnement" le mardi soir de 20 h 30 à 21 h 45.

MARCHE DE NOEL

Notre traditionnelle rencontre de Noël aura lieu:

**le SAMEDI 6 décembre 2014 à
EUROPA PARK à Rust en Allemagne**

Le Comité de Jumelage vous invite à vivre des heures magiques dans ce grand parc de loisirs, avec de nombreuses animations et un marché de Noël.

En annexe les détails de cette rencontre ainsi que le bulletin d'inscription à remplir avant le **17 novembre 2014**.

REPAS ANNUEL DU COMITE DE JUMELAGE

Notre repas dansant annuel aura lieu le :

SAMEDI 24 JANVIER 2015

Salle Lumière

Les détails correspondants figureront dans le bulletin municipal de décembre prochain.

Repas des Aînés (CCAS)

Le repas des Aînés

(personnes de plus de 65 ans)

aura lieu le jeudi 20 novembre salle Lumière

Réservez votre journée !



L
a

V
i
e

A

S

S

O

C

î

a

t

î

v

e

Cyclo cross

Les résultats de **Juliette Labous** le dimanche 12 octobre à Besançon à la première coupe de France de cyclo-cross :

elle termine 3ème avec les Elites et 1ère JUNIOR !

Ce qui lui vaut une sélection en équipe de France pour sa **première coupe du monde en Hollande** dimanche 19 octobre où elle a terminée 21ème dans sa catégorie, ce qui est un très bon résultat.

Toutes nos félicitations à Juliette.



L-C-R

Des nouvelles du LOISIRS CLUB ROCHOIS

La saison automnale a bien débuté au LOISIRS CLUB ROCHOIS.

En effet, le dimanche 12 Octobre dernier, la traditionnelle « choucroute dansante » a attiré 95 personnes. Dès l'apéritif jusqu'en toute fin d'après-midi, de nombreux couples se sont retrouvés sur la piste de danse de la Salle Lumière pour évoluer au rythme des valse, tangos, pasos, madison, javas, etc...

La journée s'est déroulée dans une ambiance très animée et particulièrement conviviale pour le plaisir de tous.



MARDI 11 NOVEMBRE 2014

Ouverture de la bibliothèque de 9h30 à 18h

*Exposition exceptionnelle : documents, équipements
et accessoires*

11h30 Cérémonie : monument aux morts

12h00 Vin d'honneur : salle Lumière



16h00 Conférence de D. DAVAL « Défense de Besançon, méthodes de découverte des vestiges militaires » : salle Lumière

17h00 Chants : Atout Chœur et Chœur de Pierre Harmonie Roche–Laissey : salle Lumière

17h30 Verre de l'amitié : salle Lumière

*Les AccRoche-livres
La Municipalité Rochoise
Accolad Franche-Comté*

Bibliothèque

Pour le *centenaire de la Première Guerre Mondiale*, la bibliothèque vous propose, au cours du mois de novembre une exposition de *photos, journaux, cartes postales, diplômes, médailles, objets divers concernant la guerre 14-18*.

En complément :

1. Journée exceptionnelle du mardi 11 novembre 1914

Bibliothèque :

De 9h30 à 18h : Visionnage de films documentaires

Explications de l'exposition

De 15h à 16h30 : Animations pour les enfants (coloriages, quiz...)

Place du Monument aux Morts :

11h30 : Cérémonie

12h : Vin d'honneur offert par la Municipalité.

Salle Lumière :

16h : Conférence de **M. Daniel Daval** *« Défense de Besançon, méthodes de découvertes des vestiges militaires édifiés entre le 16 août et fin octobre 1914 »*.

17h : Chorales *« Atout Chœur »* et *« Chœur de Pierre »*, Harmonie *« Roche-Laissey »*
Chants et musiques de la première guerre mondiale

2. Club-Lecture : Vendredi 21 novembre 2014 de 18h à 19h30 : *Présentation d'ouvrages* sur la *Première Guerre Mondiale* et *lectures de lettres de Poilus*.

3. Soirée thématique : Vendredi 28 novembre 2014 à 20h *« Des colonies à l'Europe »*

20 h : Jack Bourguet : *« 1917-1920, l'Europe de tous les dangers »*

21 h : Philippe Rouinssard : *« Troupes et fronts coloniaux »*

Atelier Ecriture Enfants : Mardi 4 et 18 novembre 2014 de 16h45 à 18h.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 6 novembre 2014 de 17h à 19h.

Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 6 et 20 novembre 2014 de 11h à 11h45.

Retrouvez tous les résumés et les galeries de photos de nos animations sur notre blog bibliothequeroche.overblog.com, cliquer sur « Lire la suite »

Amicale des Pompiers

Adieu Jean Pierre,

Jean Pierre KUSIAK intègre le Corps des Sapeurs Pompiers de Roche lez Beaupré le 11 novembre 1997.

Très motivé et très assidu, il réussit avec succès les épreuves et il gravit progressivement les échelons. Il est nommé Sergent Chef en 2007 puis Adjudant.

Conducteur du Fourgon Incendie et très compétent en mécanique, Jean Pierre devient le mécanicien de notre centre.

Il cesse son activité de Sapeur Pompier en 2012 lors de la fermeture du Centre de Secours de Roche lez Beaupré suite à la création de la Caserne de l'Est Bisontin regroupant les 3 centres de secours de première intervention à proximité.

Hélas la maladie est plus forte et Jean Pierre nous quitte ce jeudi 9 octobre 2014.

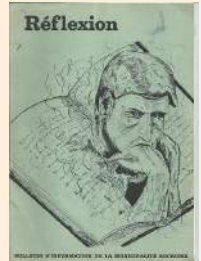
L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers



Rétrospective

Une nouvelle équipe municipale se met en place : elle aura à cœur de maintenir le lien entre les élus et la population rochoise et cela au moyen de ce bulletin municipal, du tableau lumineux qui annonce les évènements, du site internet, et du cahier de remarques et suggestions à la disposition de tous en mairie.

C'est en 1977, sous le mandat de Pierre Brunel, que la municipalité avait décidé de publier un bulletin d'information qui jusqu'alors faisait défaut. Seul le compte-rendu des décisions du Conseil était affiché, uniquement à la porte de la mairie. Plusieurs panneaux furent alors disposés sur le territoire communal et un bulletin fut publié, de façon intermittente (environ un par trimestre) selon la nécessité. Ce bulletin s'appelait « **Réflexion** ».



De 1983 à 1989, lorsque Marcel Régnier fut maire, sa parution, toujours sous le même titre, mais avec une présentation différente, fut continuée, à un rythme équivalent. Deux ou trois photos du village illustraient la page de couverture.

Sous les trois mandats de Roland Bardey, de 1989 à 2008, le bulletin, alors appelé « **Parlons-en** » acquit une périodicité plus régulière, trimestrielle, avec entre deux parutions une feuille intermédiaire pour signaler les principales manifestations mensuelles sous le titre « **Roche infos** », puis « **Au fil du mois** ».



En 2008, sous le mandat de Stéphane Courbet, la municipalité issue des urnes opta pour un format différent, une parution mensuelle et une distribution par des bénévoles. Ce nouveau bulletin s'appela d'abord « **Roche autrement** » (du nom de la liste qui venait d'être élue), puis « **Roche infos** » à partir de juillet 2010. Comme cette parution a semblé recueillir l'agrément de la population, c'est sous une forme identique, même si le contenu change, que « **Roche infos** » sera au rendez-vous de votre foyer tous les mois.



Bonne lecture !

Saviez vous que...



La gare de marchandises de Roche qui a été démolie en août, a été établie pour la première fois en 1871 ? Elle connut un gros trafic durant les XIXème et XXème siècles avec l'industrialisation de la commune : usines Bugnot-Colladon d'abord, puis les engrais Monnot, les Ets Blondeau etc.

Elle servait notamment de hall de stockage pour certaines marchandises, moyennant un droit de location.

Le 6 septembre 1944, les Allemands, avant de s'enfuir, incendient un de leurs trains stationné un peu en avant de la gare de marchandises ; le feu est éteint par un certain Guillaume. Le lendemain, les Allemands reviennent, répandent de l'essence et des grenades dans la gare de marchandises et y mettent le feu : la gare est entièrement détruite.



Elle sera reconstruite durant l'hiver 1944/1945 : c'est cette seconde construction qui va donc être mise à bas, à l'exception du quai qui sera conservé.

Dans les années 1970/1980, certaines parties vont être aménagées en bureaux pour différentes entreprises, comme les transports Helminger, un frigoriste etc.

En 1987, la gare de marchandises cesse toute activité. Elle sera prêtée plus tard à l'association « La Croix verte » pour le broyage des bouchons de plastique. L'état de la toiture présentant de sérieux risques d'effondrement, cette activité se retirera dans l'ancien garage communal de la rue de l'Eglise.

La cour SNCF et l'emplacement de la gare de marchandises devenu libres seront vraisemblablement aliénés à court ou moyen termes.



Deux vues de l'intérieur de la gare de marchandises



Philippe COUTIN